



Acompte 3000e encaissé pour un monte escaliers plus de nouvelles

Par **Jodie**, le **02/01/2010** à **15:30**

Bonjour,rnrnAu moi de juin 2009 mon oncle et ma tante tous deux handicapés ,ont commandés un monte escaliers suite à une publicité dans magazine de programme tv .Chez***** Ils ont donnés 3000 E d'acompte chèque qui a été retiré 10 jours plus tard ,nous avons réussis à contacter cette personne à plusieurs reprises ,il nous disait qu'il y avait du retard avec les pièces commandées et qu'il devait reprendre des mesures , puis plus de nouvelles plus moyen d'avoir un contacte par téléphone. rnrnEntre temps ma tante est décédée et mon oncle une personne handicapé de 78 ans est désespéré . Nous l'avons relancé avec un courrier en accusé de reception qu'il a retiré mais aucunes nouvelles.rnrnNous sommes décidés a porter plainte, pouvons nous avoir d'autres reccours. Merci d'avance pour votre aide, cdt.

Par **jeetendra**, le **02/01/2010** à **16:24**

[fluo]DGCCRF DE LA MOSELLE[/fluo]rnCité Administrative - BP 61011rn1, Rue du Chanoine Collinrn57036 METZ Cedex 01rnTél. 03 87 39 75 00rnrn[fluo]UDAF de la Moselle[/fluo]rn1, av. Leclerc-de-Hauteclocque rnBP 20557 rn57009 METZ Cedex 1 rnTél. : 03 87 52 30 30rnrnBonjour, contactez la Dgccrf, l'Association Udaf à Metz, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs victimes, ils vous aideront, bonne année 2010 à vous.

Par **Jodie**, le **03/01/2010** à **17:41**

Merci !!! Bonne Année a vous aussi

Par **plaquamine666**, le **25/04/2011** à **15:55**

Bonjour,rrnEn janvier 2011, j'ai commandé pour mon père un monte escalier à praticomfort.rnIls ont encaissé l'acompte (1000€) et depuis ont décidé qu'ils ne pouvaient plus le faire. Mais toujours pas de remboursement, bien que demandé par RAR !!rrnIls m'avaient fait un prix trop bas ? 3500 € ? C'est qd même pas mal d'argent !!!rrnMaintenant je leur fait de la pub ET je vais récupérer mes sous !rrnFaire circuler Merci !rrnplaquamine

Par **mimi493**, le **25/04/2011** à **18:50**

LRAr de mise en demeure de rembourser sous 8 jours, qu'à défaut vous saisirez le tribunal de proximité

Par **tomarambaud**, le **10/01/2012** à **17:07**

bonjour, rnJe suis journaliste pour M6 émission 100/100 mag.rnJe recherche des seniors victimes d'arnaques dans le cadre d'achat de montes escaliers ou de baignoires a porte.rnn'hesiter pas a me contacter au 06 07 84 15 05rntres cordialement rnthomas rambaudrnjournaliste M6